



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente et unième session¹

26-28 octobre 2020

**Note de synthèse sur l'Initiative Main dans la main – Une nouvelle
approche de la lutte contre la pauvreté et la faim**

I. Introduction

1. Le septième engagement de la Déclaration de Malabo de l'Union africaine (UA) de 2014² vise à renforcer la responsabilité mutuelle afin de mobiliser une grande volonté politique des dirigeants africains. Un mécanisme d'évaluation par les pairs a été instauré pour donner une forte impulsion à ces efforts, accroître l'adhésion des pays et favoriser les partenariats dans le but, *in fine*, de stimuler la transformation et la croissance durable de l'agriculture. Les pays membres participent à un processus d'examen agricole biennal portant sur le suivi, la surveillance et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis qui vise à favoriser l'alignement, l'harmonisation et la coordination des efforts multisectoriels et des cadres pluri-institutionnels. Ce processus a également pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles nationales et régionales pour la production et la gestion des connaissances et des données qui favorisent la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, fondées sur des éléments concrets.

2. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le Programme 2030) définit des mécanismes de facilitation et d'appui afin d'aider les pays membres dans la mise en œuvre, l'examen et l'établissement de rapports sur les progrès obtenus à l'égard des objectifs de développement durable (ODD) aux échelons national et mondial.

3. La plupart des indicateurs établis pour mesurer la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo concordent largement avec les indicateurs relatifs aux ODD. Les pays membres s'emploient à incorporer ces indicateurs dans leurs cadres nationaux en matière de politique agricole et dans leurs procédures d'établissement de rapports en vue de constituer un cadre intégré et de mettre en

¹ Session initialement prévue du 23 au 27 mars 2020, à Victoria Falls (Zimbabwe).

² Union africaine, 2014. Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie.
<https://archives.au.int/xmlui/bitstream/handle/123456789/277/Assembly%20AU%20Decl%201%20%28XXIII%29%20 F.pdf?sequence=2&isAllowed=y>.

Les documents relatifs à la session peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

place des mécanismes d'exécution communs pour obtenir des résultats. Il s'agit d'un effort crucial pour rationaliser les ressources investies dans ces processus et alléger les efforts des pays pour communiquer des rapports sur ces deux cadres.

4. En vertu de ces deux engagements, les pays sont tenus de prendre en charge et piloter leurs propres examens et évaluations à partir de données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées. La Conférence reconnaît les difficultés liées à la production de ces données, mais souligne aussi la nécessité d'accentuer les efforts pour renforcer les capacités statistiques des pays membres.

L'enjeu: lenteur des progrès au regard de l'élimination de la faim et de la pauvreté en Afrique

5. L'UA a adopté un cadre de responsabilité mutuelle qui définit les principes de l'examen par les pairs et un cadre de résultats pour orienter le suivi des indicateurs de performance. C'est à partir de ces cadres que deux examens biennaux ont été effectués, en 2017 et 2019, pour évaluer les réalisations des pays à l'égard de leurs engagements au titre de la Déclaration de Malabo. Le dernier rapport d'examen biennal a été présenté au Sommet de l'UA, en janvier 2020. Ces rapports indiquent qu'en dépit des efforts consentis et des progrès enregistrés, plusieurs pays ont toujours des difficultés à être sur la bonne voie pour concrétiser les engagements de Malabo. S'agissant par exemple de la sous-alimentation, le rapport 2020 précise que, sur 33 États membres ayant communiqué des informations sur les progrès obtenus quant à la sous-nutrition, seulement huit sont sur la bonne voie, et indique par ailleurs que la sous-alimentation demeure élevée (supérieure à 25 pour cent) dans quatorze d'entre eux.

6. Le rapport conjoint des Nations Unies concernant L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019³ montre que la faim a progressé en Afrique pendant trois années consécutives, la prévalence de la sous-alimentation atteignant 22,8 pour cent en Afrique subsaharienne. La région subsaharienne a également connu une hausse régulière du nombre de personnes sous-alimentées, qui totalisait 256,1 millions en 2018.

Initiative Main dans la main de la FAO – Vers des partenariats efficaces en faveur d'actions accélérées et d'effets accrus sur la pauvreté et la faim

7. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé l'Initiative Main dans la main, une initiative fondée sur des éléments concrets prise en charge et pilotée par les pays conformément aux principes inscrits dans les objectifs de développement durable (ODD), conçue pour appuyer la vision programmatique de la Déclaration de Malabo. Elle est centrée sur les mesures qui visent à éliminer la pauvreté (ODD 1) ainsi que la faim et la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2), en accélérant la transformation agricole et le développement rural durable. Ce faisant, elle contribue à la réalisation de tous les autres ODD et des objectifs de la Déclaration de Malabo.

8. L'Initiative Main dans la main fait appel aux moyens les plus sophistiqués dont on dispose actuellement, en particulier la modélisation géospatiale et les techniques analytiques avancées, afin de déterminer les meilleures possibilités d'amélioration des conditions de vie des populations rurales, qui constituent la grande majorité des pauvres de la planète, et cela, en augmentant leurs revenus et en réduisant les inégalités et les vulnérabilités qui les affligent. Ces outils sont aussi mis à profit afin d'avoir une vue globale de l'ensemble des possibilités économiques et pour mieux cibler et adapter en conséquence les interventions de politique générale, les innovations, les financements, les investissements et la réforme institutionnelle. L'Initiative vise en priorité les pays

³ FAO, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Programme alimentaire mondial (PAM). 2019. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques. Rome, FAO.

dont les capacités nationales sont très limitées, tout comme l'aide internationale dont ils bénéficient, et ceux où les difficultés d'ordre opérationnel, à la suite de crises d'origine naturelle ou humaine notamment, sont les plus grandes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'engagement prioritaire des Nations Unies à «ne pas faire de laissés-pour-compte».

9. L'Initiative Main dans la main propose une approche géographique des systèmes alimentaires axée sur le marché, qui vise à augmenter la disponibilité d'aliments nutritifs sur les marchés alimentaires locaux, régionaux et nationaux, en termes de quantité, de qualité, de diversité et d'accessibilité. Elle a pour objectif de permettre à tous de bénéficier d'une bonne nutrition et d'une alimentation saine grâce au renforcement des systèmes alimentaires et d'améliorer le revenu des ménages en réduisant la pauvreté extrême. Elle veille à ce que les normes et règles reconnues sur le plan international soient pleinement prises en compte dans les politiques visant à promouvoir les trois piliers – économique, social et environnemental – du développement durable. À cet effet, l'Initiative Main dans la main met en avant l'utilisation durable de la biodiversité, des ressources naturelles et des services écosystémiques, tout en contribuant à l'atténuation du changement climatique, à l'adaptation à ses effets et à l'amélioration de la résilience. Elle soutient également les autres objectifs clés de la Déclaration de Malabo et du Programme 2030, notamment l'autonomisation des femmes, l'emploi des jeunes et le développement des liens entre les zones rurales et les zones urbaines dans le cadre de systèmes alimentaires durables.

10. L'Initiative Main dans la main s'appuie sur des données et des analyses sophistiquées qui permettent aux gouvernements et aux partenaires d'investissement de déterminer les interactions et les points d'équilibre entre les objectifs et les efforts pour les atteindre et de repérer les principaux goulets d'étranglement et possibilités en termes d'innovation, d'investissement et de changement institutionnel. Dotée d'un solide cadre de suivi et d'évaluation, l'Initiative Main dans la main entend produire une première série de repères d'ici à 2023 et vise à renforcer encore les capacités des pays membres en matière de suivi des progrès et d'apprentissage mutuel, favorisant ainsi des partenariats efficaces à l'appui des efforts nationaux pour atteindre ces objectifs.

11. L'Initiative Main dans la main a pour objectif de renforcer la coopération internationale existante et de combler le manque éventuel de ce type de coopération. Faisant fond sur sa présence dans les pays et sur sa bonne volonté, la FAO organise des partenariats visant à fournir des moyens de mise en œuvre. Concrètement, l'Organisation fait intervenir les institutions financières internationales, les donateurs et les partenaires techniques afin de traduire les connaissances techniques et politiques en actions concrètes et elle mobilise des investissements privés en fournissant des informations sur les secteurs du développement qui en ont besoin. Des partenariats public-privé efficaces permettent d'obtenir des résultats et ainsi de changer des vies et de promouvoir des paysages durables.

II. Résultats attendues

12. La table ronde ministérielle est l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés à l'égard des engagements de Malabo relatifs à l'agriculture, ainsi que des ODD 1 et 2, et de souligner la nécessité d'actions accélérées pour atteindre les objectifs de transformation agricole et rurale. En ce sens, la réunion vise à étudier les expériences et les possibilités d'établir ou de renforcer des partenariats efficaces favorables à la mise en œuvre.

13. La table ronde permettra d'examiner les possibilités que l'Initiative Main dans la main peut offrir pour donner un nouvel élan aux actions prises en charge et pilotées par les pays, ainsi que pour repérer les endroits où le développement durable de l'agriculture et des chaînes de valeur agroalimentaires peut permettre d'éliminer la pauvreté et la faim. Les débats porteront en outre sur la contribution potentielle de l'Initiative à la réalisation de tous les autres ODD et des objectifs de la Déclaration de Malabo. La table ronde sera aussi l'occasion d'examiner les possibilités de

renforcer les moyens d'action en adoptant une approche flexible et novatrice fondée sur le concept d'appariement qui permet d'établir des partenariats visant à renforcer la mobilisation des ressources et à accélérer la réalisation des priorités nationales aux fins du développement durable de l'alimentation et de l'agriculture.

14. De surcroît, la table ronde permettra de se pencher sur les moyens de renforcer les capacités nationales pour mieux intégrer, analyser et visualiser les données afin de reconnaître et de mesurer en termes quantitatifs les interactions, les interdépendances et les points d'équilibre s'agissant des mesures politiques conçues pour répondre aux nombreux objectifs du Programme 2030. Les participants formuleront des recommandations concernant l'utilité d'outils d'analyses améliorés qui permettent de mieux étayer la prise de décisions en matière d'investissement, d'innovation et de changements relatifs aux politiques et aux institutions.

III. Organisation de la table ronde

15. Le thème de la table ronde est «Obtenir de meilleurs résultats et renforcer les effets sur la pauvreté, la faim et la malnutrition en Afrique grâce à l'initiative Main dans la main». Elle prendra la forme d'une conférence-débat animée par un modérateur. Après une introduction, l'Initiative Main dans la main sera présentée pour contextualiser la prise de parole des intervenants. Une discussion libre sera ensuite ouverte afin de partager les expériences et les enseignements tirés. Des remarques conclusives viendront récapituler les principaux messages et recommandations, qui seront inclus dans le rapport final de la Conférence.

16. Questions qui pourraient orienter les débats:

- a. Quelles sont les principales difficultés et lacunes sur lesquelles intervenir pour accélérer les progrès au titre des engagements et des objectifs de la Déclaration de Malabo et du Programme 2030 portant sur la transformation agricole et rurale?
- b. Comment l'Initiative Main dans la main peut-elle contribuer à combler ces lacunes et à résoudre ces difficultés? De quoi a-t-on besoin pour rendre ces efforts efficaces?
- c. Quelles expériences et pratiques en matière de collaboration internationale peuvent être partagées entre les pays et comment établir des partenariats plus efficaces pour éliminer la pauvreté, la faim et la malnutrition en Afrique? Qu'est-ce qui fait généralement échouer les partenariats et quelles mesures peuvent ou doivent être prises pour éviter les échecs?
- d. Comment les nouveaux systèmes de mutualisation des données et outils d'analyse introduits par la FAO dans le cadre de l'Initiative Main dans la main peuvent-ils être mis en relation avec les institutions nationales et régionales, éventuellement dans un cadre de développement conjoint, pour dégager les interactions et les points d'équilibre clés entre les principales mesures afin de mieux cibler les interventions concernant notamment l'innovation, l'investissement et les changements institutionnels?
- e. En quoi l'Initiative pourrait-elle innover en matière de partenariats entre pays d'une même région ou de régions différentes, y compris de partenariats Sud-Sud?
- f. Dans la pratique, comment l'engagement pris au titre de l'Initiative Main dans la main en faveur de meilleurs systèmes de suivi et d'évaluation des effets peut-il être adapté pour renforcer le suivi et les rapports d'avancement à l'égard des engagements de Malabo et des ODD dans le cadre de la responsabilité mutuelle?
- g. Comment l'Initiative Main dans la main de la FAO peut-elle contribuer à donner un nouvel élan aux actions prises en charge et pilotées par les pays en faveur des engagements de Malabo et des ODD?

Ordre du jour et participants

	Président: Ministre
11 heures - 11 h 07	Discours de bienvenue et introduction – M. Abebe Haile-Gabriel, Sous-Directeur général/Représentant régional pour l’Afrique (modérateur)
11 h 07 - 11 h 15	Remarques liminaires de M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO
11 h 15 - 11 h 30	Présentation de l’Initiative Main dans la main – M. Maximo Torero, Économiste en chef de la FAO
11 h 30 - 12 h 15	Conférence-débat avec les intervenants suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Commissaire de la Commission de l’Union africaine chargé de l’économie rurale et de l’agriculture - Ministres (Burkina Faso, Éthiopie, Zimbabwe) - Institution financière internationale (Banque mondiale) - ONU (Coordonnateur résident) - Secteur privé - Représentant d’une association d’agriculteurs
12 h 15 - 12 h 45	Débat ouvert – expériences et perspectives
12 h 45 - 13 heures	Synthèse et observations finales – modérateur, Patrice Talla